DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2017/072 - ***70510 - Modernisation du réseau routier***
Dénivellation du PN 20 à MOLSHEIM
Proposition d'approbation de la convention technique et financière pour le déplacement de réseaux d'Electricité de Strasbourg Réseaux, nécessaire à la suppression du passage à niveau à Molsheim

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet de convention annexé à la présente délibération, à conclure avec Electricité de Strasbourg Réseaux, en vue des travaux de déplacement des réseaux électriques nécessaires à la suppression du PN20 à Molsheim;

- autorise son président à signer la convention à conclure avec Electricité de Strasbourg Réseaux.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170313-lmc1107457-CC-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/03/17